

SRADDET

Auvergne-Rhône-Alpes

Contribution
du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne
du Grand Clermont
de Clermont Auvergne
Métropole

Ambition Territoires 2030

La présente contribution vise à exposer les singularités, les dynamiques et les réciprocitys de l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne à retenir et à mettre en œuvre, pour veiller à travers le futur SRADDET, au développement positif de l'ensemble du territoire régional. Axe de développement et de circulation structurant, de par son rôle d'interface Nord / Sud au niveau national comme européen, l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne souhaite que son

ambition et ses enjeux en matière d'aménagement et de développement soient portés à l'attention de la Région, et reconnus.

Cette contribution est portée conjointement par la Communauté Urbaine Clermont Auvergne Métropole, le PETR du Grand Clermont, le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, dans une volonté de mise en marche collective et partenariale avec d'autres acteurs.

L'ambition politique de la métropole d'équilibre de l'Ouest régional

L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne constitue la métropole d'équilibre de l'Ouest régional. Ce positionnement stratégique lui confère

deux rôles essentiels à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

→ Une locomotive pour l'Ouest régional et l'ensemble du Massif Central

En tant qu'ancienne capitale régionale, la métropole clermontoise est caractérisée par une concentration importante d'équipements et de services d'envergure qui rayonnent nationalement : administrations, banques, santé, enseignement supérieur et recherche, aéroport... Sa position géographique et son poids démographique la positionnent comme la polarité incontestable du Massif Central, lui conférant la singularité d'être la tête de pont urbaine d'un espace naturel et agricole majeur à l'échelle européenne. L'espace métropolitain

Clermont Vichy Auvergne, qui s'étend de Vichy à Brioude en suivant l'Allier, constitue un corridor de circulation complémentaire au couloir rhodanien qui porte la dynamique économique et l'attractivité démographique de tout l'Ouest d'Auvergne-Rhône-Alpes.

A ce titre, l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne est l'unique garant d'un développement régional harmonieux, dans une logique de création de valeur pour les territoires urbains, périurbains, ruraux et montagnards.

→ Un pilier majeur de l'édifice régional

L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne constitue un élément fondamental de l'armature urbaine régionale. La grande aire urbaine de Clermont-Ferrand¹ est devenue la quatrième métropole de la nouvelle région, après Lyon, Grenoble et Saint-Etienne et reste la première de l'ex-Auvergne. Elle peut faire valoir son excellence et sa capacité d'innovation, en matière économique, environnementale et sociale qui confirme son profil de "Smart West" d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'impose comme une polarité complémentaire à la métropole lyonnaise.

La présence de grands groupes tels que Michelin ou Limagrain, ses filières d'excellence sur les procédés industriels (Cluster Viameca, pôle aéronautique, Label French Tech CleanTech

Mobility ...), les sciences du vivant (Cluster Céréales Vallée, Laboratoire d'Innovation Territoriale Limagrain, site du Biopôle pour les activités de bio-industries...), l'économie du sport, du thermalisme ou encore les industries digitales, culturelles et créatives (Le Bivouac, filière Image et Son, Cluster Le Damier...) témoignent de la performance économique et de la compétitivité de ce territoire. Grâce à ses 45 000 étudiants et plus de 6 000 chercheurs, ainsi qu'à ses équipements et infrastructures de connexion majeures, l'espace métropolitain regorge de talents et de savoir-faire reliés aux réseaux stratégiques nationaux et européens.

Il peut également faire valoir son exemplarité en matière de métropole verte, résiliente, solidaire et co-construite avec la nature qui s'affirme au travers

¹ Clermont-Ferrand : 140 000 habitants, Clermont Auvergne Métropole : 300 000 habitants, Aire urbaine de Clermont-Ferrand : 480 000 habitants, Espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne : 700 000 habitants.

de fortes complémentarités entre le rayonnement des villes et l'attractivité de ses campagnes. Fort de la présence de deux Parcs Naturels Régionaux, de la rivière Allier ou encore d'une agriculture porteuse de valeur ajoutée, l'espace métropolitain représente un creuset d'idées, un lieu d'innovation sur de nouvelles pratiques au service de la Région et de ses problématiques environnementales spécifiques (agricoles, forestières, paysagères, ressource en eau).

Aujourd'hui, pour continuer à jouer ce double rôle d'entraînement, aussi bien à l'échelle du Massif Central, que de la région dans son ensemble, l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne doit renforcer son positionnement de métropole d'équilibre de l'Ouest régional en conciliant, de manière optimale, performance métropolitaine et bien-être des habitants.

Le rôle d'entraînement de la métropole d'équilibre de l'Ouest régional

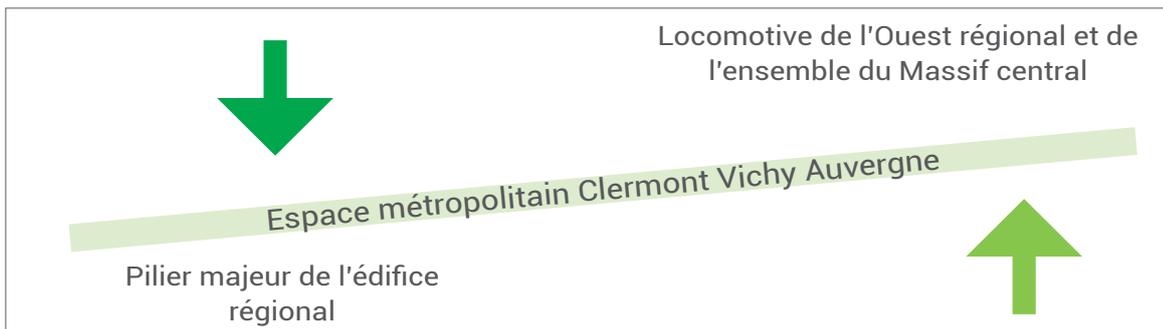
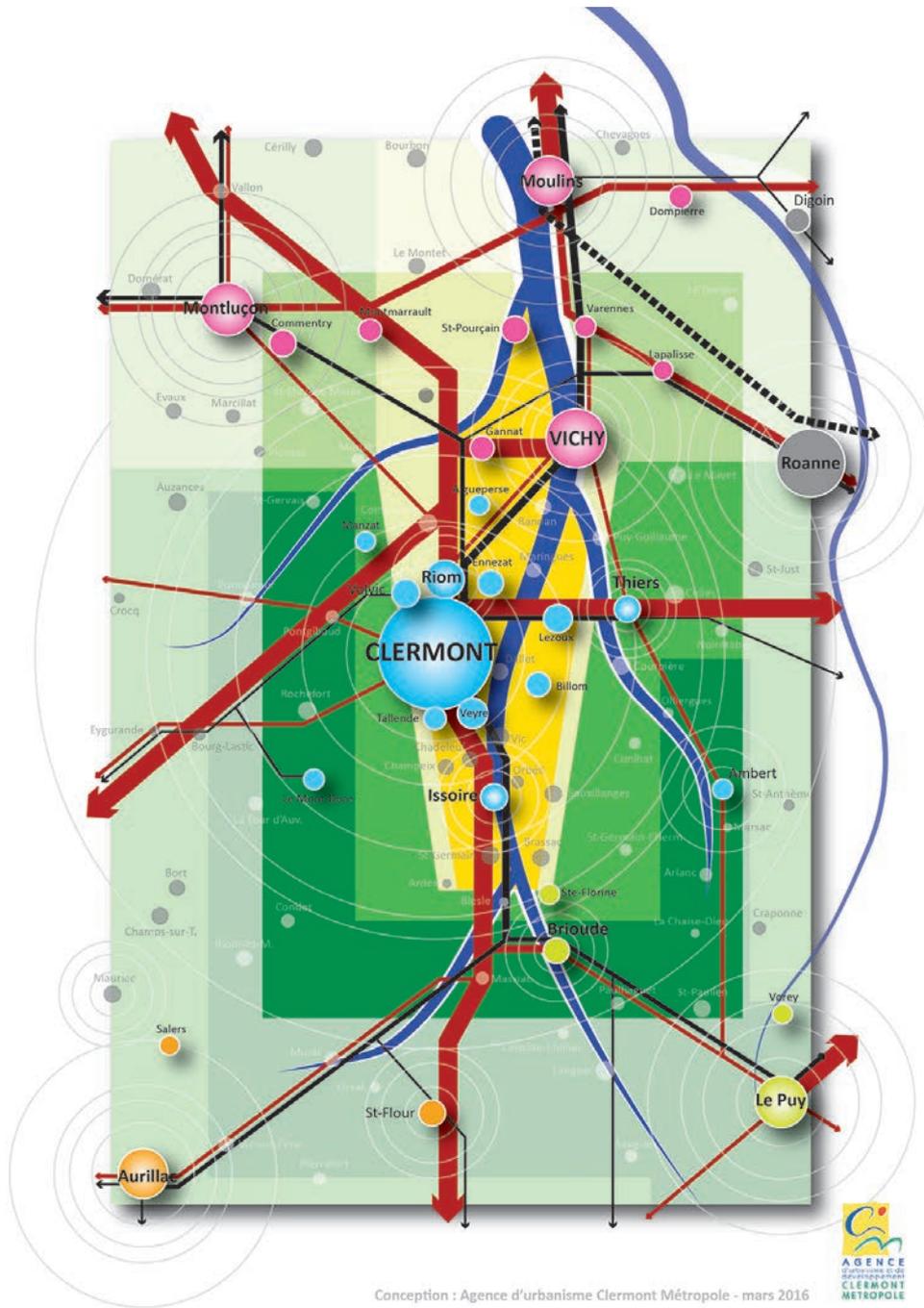


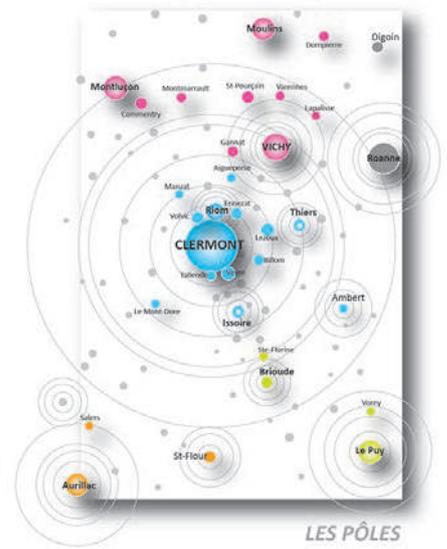
Schéma de l'organisation territoriale du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne



Conception : Agence d'urbanisme Clermont Métropole - mars 2016

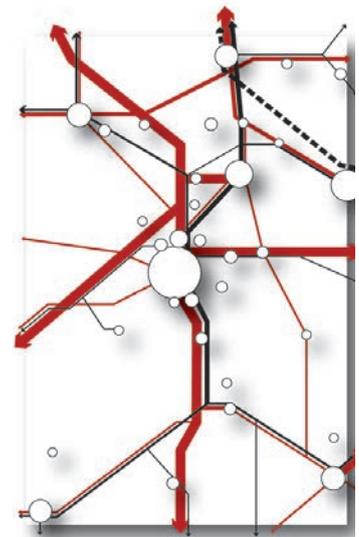


LES AIRES (D'INFLUENCE)



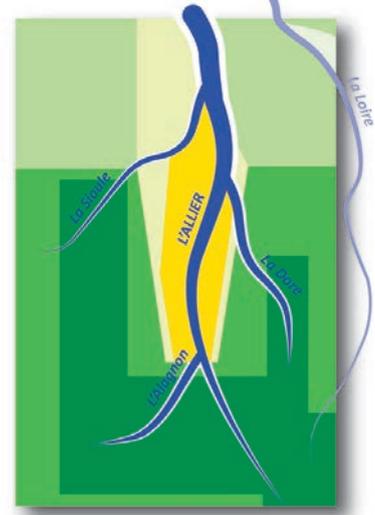
LES PÔLES

LES AXES (DE COMMUNICATION)



LES RESEAUX

LE CADRE (NATUREL)



LES SURFACES

L'ESPACE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE, UN TERRITOIRE MAJEUR ET SINGULIER DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un territoire vécu riche de ses diversités géographiques et locomotive pour l'Ouest régional

La facilitation des déplacements, la diffusion des zones d'emplois ou encore l'étalement progressif des zones d'habitat engendrent, depuis 50 ans, une modification des pratiques du quotidien et du vécu des territoires. Les habitants habitent, travaillent, se divertissent, étudient... à des échelles qui dépassent largement les frontières administratives communales, voire même intercommunales.

Cette réalité s'observe, sur l'ouest régional, à l'échelle d'un vaste corridor urbain qui s'étend de Brioude à Vichy. Les destins de Vichy, Riom, Clermont-Ferrand, Thiers et Issoire sont désormais liés par les pratiques des habitants, les flux d'échanges économiques et les dynamiques de mobilité interurbaines. Ensemble, ces villes forment un réel système urbain local, dont la polarité principale est l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, fer-de-lance de la métropolisation et de sa diffusion.

Les autres polarités qui composent ce système urbain participent pleinement à l'organisation et au fonctionnement de Clermont Vichy Auvergne. Caractérisés par une mosaïque d'espaces urbains, périurbains et ruraux à forte valeur patrimoniale, les PNR Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne, les Limagnes et le Val d'Allier offrent des intervalles de respiration aux densités urbaines et un terrain

d'épanouissement pour des activités agricoles, touristiques et industrielles. Ils représentent également un cadre naturel grand angle, composé de paysages de moyenne montagne, de volcans et d'eau, ressources qu'il s'agit de préserver et de valoriser, pour le plaisir des habitants, ainsi que des touristes qui arpentent le territoire.

Ces différents espaces s'assemblent et se complètent pour former un territoire archipel au sein duquel la métropole de Clermont porte une responsabilité particulière vis-à-vis des autres territoires. Elle assure, en effet, un rôle moteur pour l'ensemble de l'espace métropolitain, dans une logique de développement réciproque et harmonieux. A une plus grande échelle, l'espace métropolitain doit également s'assurer que son développement est profitable pour les agglomérations voisines que sont Moulins, Aurillac, Montluçon ou encore Le Puy. Au sein d'un Massif Central avec des espaces caractérisés par une richesse de paysages variés et un patrimoine remarquable, mais aussi un vieillissement de la population, de faibles densités d'habitants et de services ainsi qu'un relatif enclavement, l'espace métropolitain a donc un rôle primordial de locomotive à jouer, étant le principal corridor de développement.

Un territoire aux valeurs partagées

→ La Solidarité, pour conforter un développement durable de l'espace métropolitain



coopération qui porte en son ADN la valeur de la Solidarité.

Pour se construire et se développer durablement comme métropole d'équilibre de l'ouest régional, l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne agit comme un véritable territoire de

Cette solidarité commence à s'exprimer au travers d'une prise de conscience de l'importance des réciprocity villes-campagnes et interurbaine, de la nécessité d'assumer une responsabilité envers les générations futures dans un contexte de changement climatique, et du besoin de partager le développement et les richesses économiques. Des coopérations politiques affichées au sein d'organisations comme le PETR du Grand Clermont ou le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, s'affirment comme les porteurs de cette solidarité inter-territoriale.

→ L'Ouverture, pour assurer le vivre-ensemble et le bien-être des populations



Vivre sur le territoire Clermont Vichy Auvergne, c'est bénéficier d'un cadre de vie de qualité qui se caractérise notamment par une bonne proximité aux équipements et services, un accès au logement

L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne est fort de son identité de métropole verte respectueuse de l'environnement et qui se développe en préservant et valorisant ses potentiels paysagers et écologiques.

de qualité moins onéreux que dans les autres métropoles, des aménités urbaines au contact d'une nature foisonnante, propice à l'évasion.

Les conditions sont donc réunies pour attirer de nouvelles populations, d'autant plus que l'espace métropolitain revendique une valeur d'**Ouverture** qui s'observe par des formes de ségrégation sociales et territoriales moins marquées qu'ailleurs et une véritable volonté de mixité et d'inclusion de tous les habitants. Pour maintenir cette capacité d'accueil, cependant, l'espace métropolitain a besoin de soutien et d'accompagnement.

→ L'Innovation, pour être reconnu et tisser des liens fertiles avec d'autres territoires



lopper, faire connaître et reconnaître pour gagner en visibilité et continuer d'assurer l'épanouissement professionnel et la stimulation intellectuelle de ses habitants et de ses talents.

Véritable laboratoire d'innovation industrielle, humaine, sociale et culturelle, l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne dispose des atouts pour devenir le "Smart West" régional. Il doit affirmer sa valeur d'**Innovation**, la développer,

Ce sont les coopérations, les croisements et les échanges entre acteurs publics et privés, entre filières, ainsi qu'avec les autres espaces métropolitains structurés autour de Lyon, Saint-Etienne, Grenoble et Genève qui permettront de donner à l'espace métropolitain auvergnat une résonance suffisante lui permettant d'être plus compétitif et de contribuer plus encore à la réputation d'excellence d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Un territoire aux lignes de force affirmées

→ Un territoire attractif, une polarité régionale structurante

- ▶ **Apports migratoires importants**, notamment concernant les étudiants
- ▶ **Périurbanisation maîtrisée** grâce à la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et peu de tensions sur le marché du logement
- ▶ **Bonne répartition des équipements** le long de l'axe urbain Brioude-Vichy
- ▶ **Grands équipements culturels et événements d'envergure nationale et internationale** : La Comédie, scène nationale, Coopérative de Mai, Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, FRAC Auvergne, Opéras de Vichy et Clermont, Festival International du Court-Métrage, Europavox ...
- ▶ **Excellence sportive** avec la présence d'équipements, de clubs, de lieux de formation, de manifestation, d'élites sportives de grande renommée : ASM Rugby Clermont Auvergne, Clermont Foot, Basket JAVCM, CREPS, stade Gabriel Montpied, palais des sports Pierre Coulon, maison des sports de Clermont, Iron Man de Vichy, Championnat de France Athlétisme en salle de Clermont Ferrand, cross de Volvic, open de France de natation de Vichy...
- ▶ **Industrie traditionnelle en mutation** avec présence des centres décisionnels de grands groupes (Michelin, Limagrain, Constellium, Aubert & Duval, Société des Eaux de Volvic, Valéo...), un tissu de PME/TPE innovantes et des filières d'excellence reconnues (sciences du vivant, procédés industriels, numérique...)
- ▶ **Ecosystème de l'innovation dynamique** : Quartier numérique / Le Bivouac, label French Tech "CleanTech Mobility", Maison Innovergne...
- ▶ **Sites d'excellence économique de rayonnement métropolitain** : Ladoux/UrbaLad, La Pardieu, Quartier numérique, Plateau d'économie sportive de Vichy, Campus des Cézeaux, Biopôle Clermont Limagne, pôle aéronautique, PIT de Lavalur-La Béchade...
- ▶ **Agriculture de pointe compétitive**, reconnue au plan mondial et intégrée dans une filière agroalimentaire locale et plus largement dans la recherche en sciences du vivant (LIT), mais aussi une agriculture extensive de moyenne montagne avec de nombreuses filières d'excellence : AOP, IGP, pôle bois, 1^{er} bassin vache allaitante...
- ▶ **Offre omnidisciplinaire en matière d'enseignement supérieur** reconnue nationalement, renforcée par l'obtention du label I-Site
- ▶ **Puissance de la recherche privée** liée aux grands groupes et présence de laboratoires de recherche publique de renommée : INRA, Laboratoire Magmas et Volcans, centre de la nutrition humaine...
- ▶ **Pôle de santé** (CHRU, centre régional Jean Perrin ,Clinique de la Châtaigneraie, Pôle santé république,...) de premier plan au niveau régional, voire national concernant certaines pathologies.
- ▶ **Ouverture vers l'international** avec Michelin, Festival du Court Métrage, des établissements d'enseignement supérieur de réputation internationale tels que le Cerdi...

→ Un territoire Inter-connecté, bassin d'échanges important pour les flux du quotidien

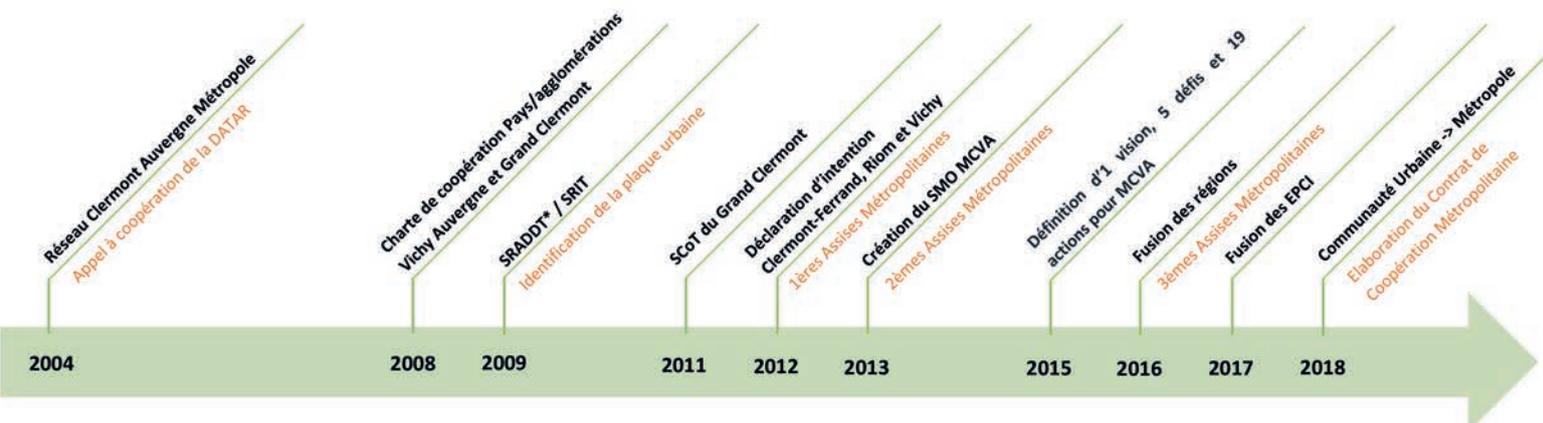
- ▶ **Un territoire correspondant à un vrai bassin de mobilité** avec des volumes de mobilité internes importants : plus de 320 000 navettes domicile/travail à l'échelle du pôle métropolitain
- ▶ **Peu de congestion routière**
- ▶ **Système de TER efficace** entre Vichy, Riom, Clermont et Issoire
- ▶ **3 pôles d'échanges intermodaux** : Clermont-Ferrand, Riom et Vichy, offrant au-delà de la connexion avec les transports publics locaux, l'accès aux trains grandes lignes
- ▶ **Gare routière de Clermont** : l'un des 10 principaux "hubs" nationaux pour les autocars
- ▶ **Aéroport Clermont Auvergne** : 2^{ème} aéroport régional après Saint-Exupéry

→ Un territoire aux richesses patrimoniales exceptionnelles

- ▶ **Identité paysagère d'une métropole verte et bleue**, reposant sur des espaces exceptionnels à forte valeur patrimoniale : Parcs Naturels Régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez), Val d'Allier et Limagnes
- ▶ **Importance des réservoirs de biodiversité**
- ▶ **Inscription dans des réseaux internationaux** : Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes, villes Michelin, réseau URBACT TechTown, candidature Capitale Européenne de la Culture, candidatures UNESCO de la Chaîne des Puy-Faille de la Limagne et de Vichy au sein de la série transnationale des "Great Spas of Europe"...
- ▶ Patrimoine de villes et villages, notamment lié au patrimoine thermal (Vichy, Châtelguyon, Royat...), mais également au patrimoine industriel et minier
- ▶ **3 sites labellisés "Villes et pays d'art et d'histoire"** : Billom Saint-Dier-d'Auvergne, Issoire Val d'Allier Sud et Riom
- ▶ **Pollution de l'air maîtrisée**
- ▶ **Valorisation de quatre filières touristiques majeures** : tourisme urbain et culturel, tourisme d'affaires, tourisme de bien-être et santé, tourisme sport et nature

PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE	GRAND CLERMONT	CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
<ul style="list-style-type: none"> • Syndicat mixte ouvert • 650 000 habitants • Fondé en 2013 • 10 EPCI • 327 communes • Outil d'interterritorialité, le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne est une instance de discussion et de coopération entre intercommunalités rassemblées, avec la CCI du Puy-de-Dôme, sous forme de syndicat mixte. • Réunissant les décideurs politiques d'un large espace allant de Brioude à Vichy, il vise à faire naître des réciprocitys entre projets et à faire parler le territoire d'une voix commune. • Il porte comme ambition la réalisation d'une vision métropolitaine, grâce à la mise en oeuvre d'actions qui doivent permettre de relever cinq défis prioritaires : Economie/ Tourisme, Mobilités, rivière Allier, Culture, Sport (cf. schéma p. 27). • Il est régi par une Assemblée de 42 délégués métropolitains, un bureau, 1 Président et 4 vice-Présidents. 	<ul style="list-style-type: none"> • PETR • 420 000 habitants • 4 EPCI • 106 communes • 1 300 km² • Compétent pour porter juridiquement le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), le Grand Clermont est aussi un syndicat d'études et de programmation. Depuis 2014, il est habilité à se doter avec les EPCI qui le composent de services unifiés. Ainsi, il assure pour près de la moitié de son territoire l'instruction du droit du sol. En 2016, il s'est vu confié la maîtrise d'ouvrage d'une voie verte le long de l'Allier, d'Authezat à Pont-du-Château. • Il est régi par une Assemblée de 64 élus, un bureau, 1 Président et 8 vice-Présidents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté urbaine • 290 000 habitants • 156 000 emplois • 40 000 étudiants • 21 communes • 300 km² • Établissement Public de Coopération Intercommunale créé en 1999, Clermont Auvergne Métropole, 19e intercommunalité de France, est devenue Communauté Urbaine depuis le 1^{er} janvier 2017 et sera bientôt Métropole au 1^{er} janvier 2018. • Fort de ses compétences en termes de sport et culture, de développement économique, d'assainissement et de collecte des déchets, de transport et d'habitat, d'insertion et de politique de la ville, ce nouveau statut va permettre une action publique intégrée et renforcée en termes d'urbanisme, de développement économique, de mobilité, d'espace public et de proximité... • Principal pôle urbain à l'ouest de la région et carrefour géographique du centre de la France, son statut d'ancienne capitale auvergnate l'a doté en termes de services administratifs, d'équipements structurants de santé et d'éducation qui lui permettent de jouer un rôle majeur en termes de proximité et desolidarité avec les territoires ruraux et péri-urbains et plus largement pour toute l'Auvergne. • Il est régi par une Assemblée de 89 conseillers communautaires, 1 président et un bureau de 14 Vice-Présidents.

Une histoire commune



La naissance du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, en 2013, répond à une tradition de coopération territoriale dont l'origine remonte à il y a un peu plus de trente ans, avec le projet AVERNIA, et qui s'est accélérée depuis les années 2000. L'identification de la plaque urbaine dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires (SRADDT), d'un cœur métropolitain et de pôles de vie dans le SCoT du Grand Clermont, ainsi que la volonté de renforcer la complémentarité entre espaces urbains et ruraux, ont affirmé le rôle moteur de l'axe urbain Vichy-Brioude et mis en exergue son organisation en archipel.

La fusion des régions, en 2016 a eu un rôle d'accélérateur de la coopération, en intensifiant le besoin pour les territoires du pôle métropolitain de se rassembler afin de peser dans la grande

région Auvergne-Rhône-Alpes et de se positionner comme capitale de l'Ouest. Les élus du syndicat ont défini en 2015 une vision, cinq défis et dix-neuf actions qu'ils ont portés à l'attention de la Région, du monde institutionnel et économique, lors des Troisièmes Assises Métropolitaines s'étant déroulées le 11 Juin 2016.

Le passage annoncé de la Communauté Urbaine Clermont Auvergne Métropole, en métropole, fin 2017, ouvre une nouvelle page dans l'histoire de l'organisation territoriale. Dans le cadre de l'écriture du Pacte Métropolitain d'Innovation et du Contrat de Coopération Métropolitaine, le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, le Grand Clermont et les autres partenaires de la construction territoriale se mobiliseront pour participer à l'élaboration du projet de la métropole.

2

LES DYNAMIQUES DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE À AFFIRMER DANS LE SRADDET

Territoire de transition écologique : préserver et valoriser



Environnement de qualité autour notamment de la ressource en eau, identité paysagère forte et diversité écologique indéniable avec la présence de deux grands parcs naturels régionaux de

moyenne montagne et de la Vallée de l'Allier, une des dernières grandes rivières sauvage d'Europe, choix d'un développement spatial en archipel..., l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne dispose d'un grand nombre d'atouts qui justifient un positionnement régional comme territoire d'exemplarité dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère.

Les quatre pièces maîtresses à faire valoir à l'échelle régionale concernent :

La promotion d'une armature territoriale en archipel qui repose sur la structuration d'un réseau de villes et villages autour d'un cœur métropolitain, de pôles de vie, de territoires périurbains et ruraux, ainsi que d'espaces naturels, agricoles et forestiers comme la Chaîne des Puys, les Monts du Livradois-Forez, les Limagnes et le Val d'Allier. Ce fonctionnement du territoire en archipel, qui caractérise l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne, permet de structurer le territoire autour de ses trames paysagères et agricoles qu'il convient de préserver en tant que réservoirs de biodiversité, mais aussi ressources stratégiques pour le développement de circuits courts et d'une économie circulaire.

La recherche d'une autonomie énergétique du territoire qui comprend, notamment, l'engagement de l'espace métropolitain clermontois dans des démarches de "Territoires à énergie positive (TEPOS)" visant un objectif de division par deux des consommations et de couverture intégrale par des énergies renouvelables à l'horizon 2050 (bois énergie, solaire, biogaz, géothermie, réseaux

de chaleur, biomasse, ainsi que énergie éolien sous certaines conditions). Les efforts menés en matière de mobilités durables qui visent à trouver des solutions alternatives pour réduire le coût environnemental des déplacements relèvent de cette même exigence. Enfin, la valorisation des déchets constitue, également, une priorité du territoire avec pour objectif de réduire la quantité des déchets produits localement, puis les traiter et les valoriser au mieux afin d'éviter les coûts de transport.

La préservation et la gestion de la ressource en eau qui inclut la protection des deux têtes de bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne, le maintien et l'accroissement de la disponibilité de la ressource, l'amélioration de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surfaces, la restauration de la dynamique fluviale de l'Allier, ainsi que le partage équitable et durable de la ressource en eau dans le temps et à l'échelle des bassins versants. Le syndicat métropolitain Clermont Vichy Auvergne porte une attention forte au projet de réappropriation du Val d'Allier et à sa mise en cohérence de Vichy à Brioude dans une logique de solidarité amont / aval.

La revendication d'un bien commun autour des paysages fondée sur la force visuelle et la puissance émotionnelle des grands paysages emblématiques et identitaires du territoire de la Chaîne des Puys et des Monts du Livradois Forez. L'espace métropolitain rassemble, également, un potentiel paysager important autour de la rivière Allier, des Limagnes ou encore du réseau des villes et villages. Ces éléments forts de l'identité territoriale constituent l'une des sources de l'attractivité du territoire.

Les candidatures UNESCO (Chaîne des Puys, ainsi que Vichy dans le réseau "Great Spas of Europe") témoignent du caractère exceptionnel et remarquable de ce patrimoine commun.

ZOOMS SUR...

VIVRE MIEUX ET PLUS LONGTEMPS

Les maladies chroniques (cancers, diabète, hypertension artérielle, surpoids, maladies respiratoires...) déclenchent des pathologies invalidantes de plus en plus tôt et sont à l'origine de mortalité précoce anormale. 30 à 50% des cancers pourraient être prévenus par une nutrition et une activité physique adaptées et l'absence de toxines. Aussi, le projet CEPPIA (Centre Expérimental de Prévention Prédicative Participative Individualisée en Auvergne) imaginé par la Commission santé du Conseil de Développement du Grand Clermont, cherche à remédier à ces inégalités. Il s'adressera à des adultes âgés entre 35 et 55 ans, sans pathologies avérées, qui pourront bénéficier d'une prise en charge préventive et d'un suivi personnalisé pour prédire les risques de développer de futures maladies.

AXE ALLIER FÉDÉRATEUR

La qualité de son corridor écologique à la morpho-dynamique largement préservée et sa riche biodiversité font de l'Allier une des dernières grandes rivières "sauvages" européennes. Cet atout environnemental, unique à l'échelle de la grande région, constitue un élément identitaire majeur de l'espace métropolitain et un lien fédérateur pour ses collectivités et ses habitants, en même temps qu'un trait d'union entre le Haut-Allier et le Val d'Allier bourbonnais.

Dans le contexte d'intérêt croissant pour les valeurs de la nature et du développement durable, sa mise en valeur représente pour le territoire un réel potentiel d'attractivité et de développement touristique.

C'est pourquoi la reconquête de la rivière Allier, basée sur la restauration de ses milieux et le développement intégré des loisirs en lien avec les territoires traversés, a récemment fait l'objet de plusieurs démarches témoignant d'une prise de conscience grandissante de son caractère exceptionnel. Parmi les dernières en date, l'élaboration par Clermont Métropole en 2007 d'un premier dossier "Val d'Allier métropolitain, territoire de projets fédérateurs" et l'adoption par la Région Auvergne en juin 2009 d'un "Schéma de développement durable de la rivière Allier" ont ébauché les bases de cette stratégie de mise en valeur de l'axe fluvial, basée sur sa préservation environnementale et sa réappropriation par les populations.

Plusieurs actions ont été engagées depuis, comme l'étude et la réalisation, par le Pays du Grand Clermont, d'une voie verte de découverte de l'Allier, de même que sur le territoire de Vichy communauté où cette politique de développement a déjà pris corps avec succès à travers l'aménagement de la promenade en rive droite du Lac d'Allier. Mais au-delà de ces itinéraires cyclables, combinant voie verte et véloroute (V70) et appelés à se développer progressivement tout au long de la rivière, c'est un projet plus ambitieux de "route de l'Allier" que veut aujourd'hui promouvoir le Pôle métropolitain par la mise en synergie de ceux-ci avec d'autres modes d'itinérance (train, bus, canoë...) en connexion avec les territoires traversés aux spécificités à valoriser.





Ce grand projet de développement s'appuiera largement sur une mise en réseau des équipements structurants existants et projetés (maisons de sites) qui s'échelonnent tout au long du cours de l'Allier : Conservatoire du saumon sauvage à Chanteuges et Maison du saumon de Brioude en Haute-Loire, Centre pédagogique d'initiation à l'environnement du Domaine de Chadieu à Authezat, Ecopole du Val d'Allier à Pérignat-es-Allier et Musée de la batellerie à Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme, Observatoire des poissons migrateurs et future Maison de l'Allier à Vichy, Espace nature du Val d'Allier à Moulins et Maison de la nature à Château-sur-Allier.

Cette stratégie de valorisation de l'axe fluvial passera aussi par une fédération des acteurs concernés par le Val d'Allier dans différents domaines : environnement, agriculture, gestion de l'eau, tourisme, patrimoine, culture, recherche scientifique, enseignement supérieur et formation, etc. Pour cela, la mise en place par les collectivités d'une gouvernance partenariale apparaît nécessaire en lien avec leurs compétences, notamment nouvelles (GEMAPI), pour coordonner les actions et optimiser la gestion (observation et évaluation, promotion et accueil touristique, sensibilisation des habitants, prévention contre les inondations, etc.).

Il s'agit de faire de l'Allier un vecteur d'entraînement du territoire dans une dynamique exemplaire de production de valeur ajoutée, qui contribuera au développement de l'Ouest régional et rayonnera sur le Nord Massif Central.

SCHÉMA DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLÉ

Face aux enjeux majeurs de la transition énergétique, Clermont Auvergne Métropole conduit actuellement un processus d'élaboration d'un document stratégique pour réussir la transition énergétique et écologique à l'horizon 2020, 2030 et 2050.

Les objectifs de ce schéma sont, outre l'amélioration de la qualité de vie des concitoyens, de prendre une part active dans la lutte contre le changement climatique et d'assurer la résilience du territoire : adaptation du territoire aux changements climatiques, diminution de la dépendance énergétique, préservation des fonctionnalités écologiques, accompagnement des mutations du tissu économique.

Cette dynamique, conduite en instaurant une nouvelle gouvernance qui implique toutes les communes et les partenaires du Club Métropole Durable, entend également approfondir le dialogue territorial avec des rencontres publiques auprès des citoyens.

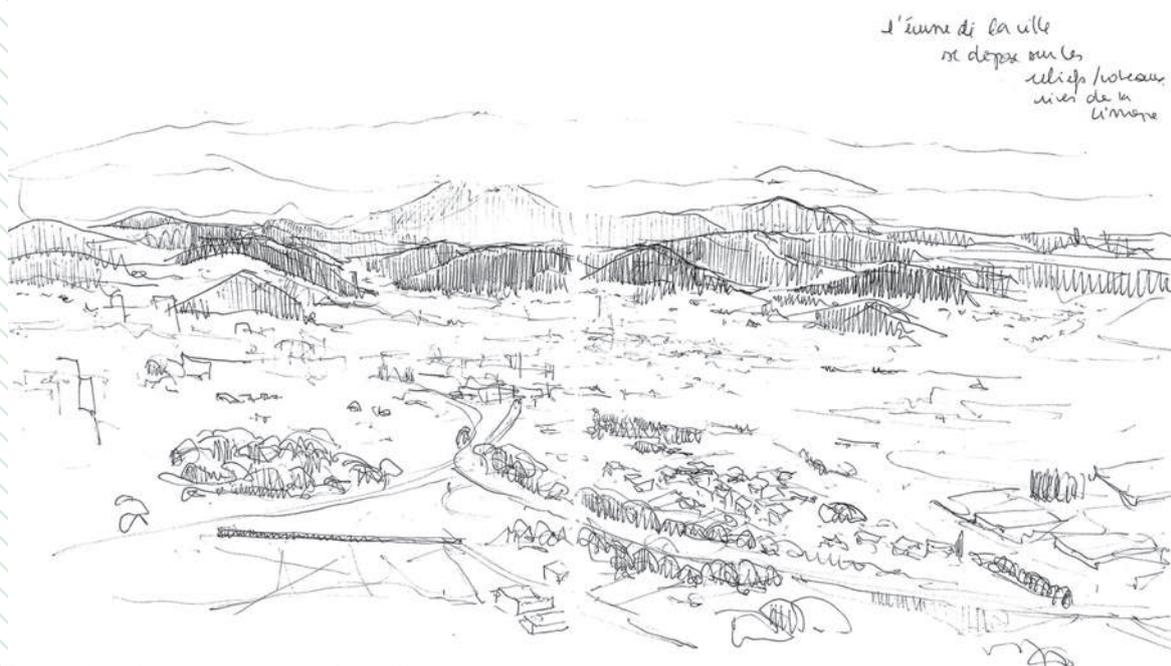
C'est également une véritable démarche de conduite du changement destinée à impliquer tous les agents et les élus par le biais d'une concertation interne et d'une forte transversalité entre services.

Plusieurs démarches fortes se rejoignent à travers l'élaboration de ce schéma, l'obligation d'actualiser notre Plan Climat Air Energie Territorial et l'ambition de devenir un Territoire à Energie Positive (TEPOS). Comme cela avait été le cas pour la mise en œuvre de l'Appel à projets "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" (TEP CV), le partage de ces démarches avec la Ville de Clermont-Ferrand en renforce la portée. D'autres territoires sont engagés dans des démarches similaires.

UN RÉCIT DES PAYSAGES POUR CONSTRUIRE L'IDENTITÉ D'UNE MÉTROPOLE EN ARCHIPEL

Aujourd'hui, tous les territoires vivent en réseau. Les agglomérations entretiennent des relations étroites, et autour d'elles des réseaux de villes et villages se développent. Plus largement, nos territoires de vie quotidienne se sont élargis et dilatés, nos façons d'habiter le territoire se sont transformées, ainsi que nos façons de produire, de consommer, de cultiver. L'aménagement du territoire a évolué sous les effets d'un double mouvement de métropolisation et de périurbanisation, transformant progressivement nos paysages et notre cadre de vie. Afin de donner corps au territoire de coopérations qu'est le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, de remettre en cohérence cet espace de développement métropolisé avec son territoire d'implantation, une étude paysagère a été mise en œuvre avec des habitants acteurs du territoire.

Cette étude donne des clefs de lecture de l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne, en travaillant sur ce qui fait la singularité dans ses paysages. L'étude repart de la variété morphologique du socle naturel et des richesses culturelles locales pour répondre de la façon la plus pertinente possible aux enjeux d'avenir du territoire métropolisé autour de Clermont/Vichy. Sont partagés, à l'échelle du pôle métropolitain, des familles de paysages oubliées (Limagne, Val d'Allier), des emblèmes communs (Chaîne des Puys, Sancy), mais aussi des valeurs paysagères similaires (proximité ville / campagne, douceur de vivre). Il s'agit, à partir de ces valeurs paysagères, de construire un "portrait-projet", un récit fondateur qui raconte ce territoire et oriente son développement futur.



Réalisation : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole





Ce portrait a été construit, d'abord, par une analyse cartographique, objective, des principales structures paysagères et dynamiques de transformation. Ensuite, il a été complété par un recueil des perceptions de paysages, des témoignages et réflexions d'acteurs et d'habitants récoltés sous forme de dessins, de photographies, de textes et prises de paroles lors d'entretiens et d'ateliers "Paysages in situ". Enfin, ce portrait devient projet car il est résolument tourné vers l'avenir, en soulevant des caractères paysagers porteurs d'enjeux à l'échelle du pôle métropolitain :

- **Le paradoxe d'une métropole grandeur nature** dont la nature est absente : l'atout majeur de nos villes consistant en leur proximité à la nature est re-questionné. Une valorisation spécifique des franges et de la nature en ville peut s'opérer, en prenant appui sur l'arrière-plan des reliefs emblématiques qui entourent les espaces urbains. La force du volcanisme, présent dans toutes les villes du pôle métropolitain mais sous différentes formes, constitue un bien commun qu'il est aujourd'hui nécessaire de redécouvrir.
- **L'Allier**, une personne aux mille visages. La rivière est plus souvent perçue que vue, mais elle n'en demeure pas moins une structure fondamentale du paysage qui a creusé la plaine, un lit majeur qui abrite des espaces cultivés et naturels d'une grande richesse, un espace aux portes des agglomérations du pôle métropolitain. Des synergies sont possibles pour résoudre les conflits et créer un nouvel atout.
- **La Limagne**, découvrir le second géant auvergnat. D'un point de vue géomorphologique, c'est un peu l'océan auvergnat, un océan qui éloigne les rives mais où tout se passe aujourd'hui. Territoire agricole dont on continue à consommer les terres fertiles pour étendre les villes, il faudra pour protéger la Limagne et éviter le saccage, lui redonner ses lettres de noblesse.

Toute construction d'un territoire est intimement liée à une perception individuelle, sensible, familière des paysages. Le processus engagé par le pôle métropolitain à travers une étude de ses paysages contribue à l'écriture d'une histoire commune, d'un sentiment d'appartenance et d'un attachement collectif au territoire. Il ouvre un dialogue inédit avec les habitants et rend possible une démarche de réappropriation du fait métropolitain par les citoyens.

Terre d'épanouissement : créer et diffuser



L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne est un territoire dynamique et effervescent, créateur de valeurs, d'innovations et de perspectives favorables à un épanouissement individuel et collectif de ses talents. A l'échelle régionale, il vient enrichir les écosystèmes dynamiques des métropoles lyonnaise, grenobloise et stéphanoise, tout en favorisant la construction de collaborations vertueuses avec les territoires périurbains ou ruraux proches.

Les quatre dynamiques à faire valoir à l'échelle régionale concernent :

La mutation du socle industriel traditionnel vers des filières d'excellence qui passe par l'appui à l'innovation de manière à faciliter l'accueil, la transmission, le développement, la compétitivité des entreprises sur tout le territoire. Le développement de ces filières d'excellence, porteuses de projets de développement et de collaborations entre la recherche et les entreprises, concerne :

- **le secteur du vivant** à travers, notamment, les thématiques du bien-être / nutrition / santé telles que développées dans les projets du Laboratoire d'Innovation Territoriale Limagrain, du Cluster Nutravita, du Centre Expérimental de Prévention Prédictive Participative Individualisée en Auvergne (CEPPIA), de l'ADIV ou encore du Biopole Clermont Limagne ;
- **les procédés industriels** avec pour axes de développement, en particulier, les mobilités, l'aéronautique, le travail des métaux (forge, estampe...), les matériaux (coutellerie, plasturgie) ou encore les emballages, afin d'appuyer les spécificités du territoire dans ce domaine ;
- **les industries culturelles et créatives** qui sont en pleine évolution sur le territoire autour de la filière Images et Son, mais surtout de la dynamique Effervescence, préfiguration de la candidature de Clermont à la Capitale Européenne de la Culture pour 2028 ;
- **la filière du sport d'excellence** avec la présence du CREPS à Vichy ;
- **l'axe Allier** qui peut constituer un laboratoire de recherche et de formation sur l'eau et l'environnement.

Le soutien à la formation et à l'enrichissement du capital humain qui nécessite un maintien de l'offre d'enseignement supérieur, notamment au niveau doctoral et post-doctoral. L'espace métropolitain auvergnat bénéficie d'un panel important d'offre d'enseignement avec une université de près de 45.000 étudiants, deux campus (Les Cézeaux et Pôle Lardy), des établissements et écoles reconnues, des centres de formations de niveau régional tels que le CREPS de Vichy, ou encore des filières professionnelles d'excellence telle l'aéronautique à Issoire. Il convient de continuer à attirer de nouveaux talents, tout en proposant des formations et des parcours professionnels qui servent tout à la fois les habitants et entreprises du territoire.

La promotion d'un développement territorial solidaire et exemplaire qui inclut, en particulier, le soutien à l'agriculture périurbaine et aux initiatives économiques en circuits-courts (économie circulaire, agricole, industrielle...) Le projet alimentaire territorial (PAT) développé par le Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez constitue un exemple concret pour améliorer la résilience du territoire face au défi de l'alimentation. L'espace métropolitain constitue également un champ d'expérimentation élargi pour le développement d'actions d'insertion favorisant l'inclusion active et la lutte contre les exclusions (clauses sociales...).

Le développement d'une politique d'attractivité touristique pour une clientèle d'affaires, comme de loisirs. L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne se mobilise fortement autour la valorisation de quatre filières : tourisme urbain et culturel, tourisme d'affaires, tourisme de bien-être et santé et tourisme sport et nature. Une attention particulière doit être portée aux démarches d'Eco-tourisme, en lien avec l'évolution des pratiques des clientèles et de la capacité d'adaptation de l'offre (tourisme responsable, expérientiel, de pleine nature...).

BIEN PRODUIRE ET BIEN NOURRIR : L'ENJEU AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

L'agriculture et l'activité économique qu'elle génère sur l'espace métropolitain occupent une place prépondérante en matière d'aménagement et de développement du territoire. En reposant sur les trois piliers "lait, viande et grandes cultures", de nombreuses exploitations de taille plus modestes que dans de nombreux autres territoires contribuent au dynamisme d'une agriculture nourricière et gestionnaire de l'espace rural. Avec les Limagnes (plaines alluviales du Val d'Allier et de ses affluents) et les coteaux qui les bordent, prolongés par la moyenne montagne comme dans le Cézallier, le Livradois, la Montagne Bourbonnaise ou encore le Brivadois, ces espaces sont le support de nombreuses productions agricoles transformées par une industrie agroalimentaire très présente. La place de la forêt est également importante et possède un potentiel économique et de stockage carbone très important.

Les activités de l'agriculture et de l'élevage sont confrontées à une nécessaire évolution en termes de pratiques plus vertueuses pour les sols, pour les eaux, pour la consommation d'énergie et pour la qualité des produits consommés. En montagne, les milieux naturels, les paysages et les productions agricoles sont de grande qualité mais menacés par une certaine déprise agricole et une perte de diversité des productions. En plaine, l'agriculture est sous pression urbaine, avec une tendance à l'artificialisation des terres. Le taux d'auto-provisionnement reste très faible et une part de la population, en situation de précarité, peut constituer une population à risque en termes de mauvaise alimentation, avec les conséquences que cela implique sur la santé. Par ailleurs, de nombreuses initiatives laissent présager une volonté de changement.

Aussi les exploitations doivent faire face à une évolution inéluctable en s'adaptant aux enjeux du changement climatique, de la protection des nappes phréatiques et des eaux de surface, au respect des mesures agroenvironnementales dans un contexte économique fragile. Dans ce contexte où les espaces ruraux sont confrontés au nécessaire maintien de cette économie agricole, on ne peut que faire du maintien des exploitations une priorité absolue au risque de voir disparaître de nombreuses exploitations avec les emplois et habitants correspondants.

Pour cela, plusieurs pistes d'actions sont ouvertes :

- 1• L'enjeu alimentaire pour mieux se nourrir. Le PNR Livradois-Forez associé au PETER du Grand Clermont, ainsi que l'agglomération Vichy Communauté, ont lancé des démarches de "Projet Alimentaire Territorial" pour offrir aux habitants ruraux et urbains une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement. Cette ambition porte en elle la nécessité de structurer des filières de production rapprochant l'offre avec la demande locale, les agriculteurs avec les citoyens, et contribuant à dynamiser l'économie locale, notamment par la diffusion de nouveaux modes de production agro-écologiques, plus innovants et respectueux de l'environnement.
- 2• L'activité agricole et forestière comme support d'actions en faveur de nouvelles sources d'énergie (biomasse, méthanisation, réduction des volumes d'engrais), et créatrice de richesse économique durable (rôle de l'agriculture dans les PCAET et territoires TEPOS).
- 3• La complémentarité entre des paysages agricoles support d'activités agro environnementales créatrice d'emplois, mais aussi d'une nature mieux protégée pour le respect de la biodiversité.
- 4• L'espace rural et l'économie agricole comme facteur de développement des espaces de loisirs et d'une économie touristique.

TERRE DE CRÉATION ET D'INNOVATION : CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE ET STRATÉGIE DIGITALE

Historiquement terre d'innovation avec Blaise Pascal et les frères Michelin, aujourd'hui encore, l'innovation reste un marqueur de ce territoire, à échelle humaine, qui favorise les synergies entre les différentes filières - enseignement, recherche, monde entrepreneurial - soutenues par de nombreux dispositifs d'accompagnement aux porteurs de projets (Le Bivouac, Busi, le campus RDI de Michelin, la Maison Innovergne, SquareLab, CocoShaker), la distinction d'un campus I-site et un extraordinaire réseau d'entraide.

L'accès au haut débit, la présence de datacenters et d'un nœud d'échange internet, le GIX Massif, sont des atouts importants de ce territoire pour dynamiser la filière numérique et développer le très haut débit local.

L'obtention du label French Tech "Cleantech-Mobility" marque l'entrée du territoire dans l'ère du digital et de la métropole intelligente, et l'innovation de demain se profile à travers une métropole attractive, efficace, agréable. Elle se conjugue aussi avec le respect de l'environnement et devient participative grâce à un dialogue renouvelé avec les citoyens et à l'utilisation des ressources numériques.

Avec l'ambition de mettre la culture au centre de son développement, le territoire se met en mouvement pour préparer sa candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture 2028.

Portée par la Ville de Clermont-Ferrand et visant l'implication de tout un territoire, c'est une démarche de long terme dont les objectifs sont d'exploiter la vitalité et la richesse culturelle et patrimoniale locale, de mettre le territoire en mouvement jusqu'au dépôt du dossier en 2021-2022, en travaillant à son rayonnement et à son développement, de fédérer les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire, tous secteurs d'activité confondus.

Si la création artistique s'épanouit sur ce territoire, avec notamment le festival international du Court Métrage, Europavox, la Coopérative de Mai et son écosystème de musiciens, la mutation urbaine d'une ville qui met la culture au centre de son projet est un levier de transformation sociologique, éducatif et urbain. Faire le pari d'une culture qui envahit l'espace public, stimuler les acteurs locaux - qu'ils soient culturels, économiques ou sociaux - dans une dynamique de collaboration et d'entre-aide c'est permettre à chacun de participer à l'écriture du récit de cette aventure collective et d'insuffler un élan créatif au sein du territoire permettant de montrer le véritable bouillonnement culturel qui l'anime avec des expériences à vivre et à partager ensemble.

TERRE DE CHAMPIONS ET D'EXCELLENCE SPORTIVE

Le sport, dans toutes ses acceptions, fait sens au niveau métropolitain. De l'excellence des installations de l'agglomération clermontoise et riomoise à l'exceptionnelle compacité des équipements situés en plein cœur de l'agglomération vichyssoise, tous les éléments nécessaires à la création d'une véritable filière de l'excellence sportive sont réunis au sein de notre territoire. En effet, et au-delà du simple constat bâtementaire, il faut considérer la structuration progressive qui s'opère chez les acteurs majeurs de ce secteur économique. En tout premier lieu, nous constatons depuis quelques années une véritable réforme de gouvernance au sein des deux agglomérations et entre ces dernières. Ainsi, l'objectif « de faire du sport un véritable vecteur de développement territorial et économique » est largement partagé par tous les acteurs, le parti pris étant de faire de l'excellence sportive le moteur de ce dynamisme économique.



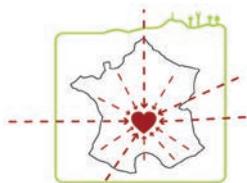


Les 3 chantiers majeurs pour positionner le territoire métropolitain sur la carte de l'excellence sportive sont :

- **Le développement harmonieux et concerté du CREPS** de Vichy Auvergne sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'orientation "performance" du CREPS fait consensus chez tous les acteurs de la filière et nécessite un travail approfondi au niveau métropolitain pour voir émerger une véritable cohérence entre recherche, formation, accompagnement du mouvement sportif et accueil de sportif en recherche de performance. En effet, un pôle Performance se dessine sur le territoire vichyssois. Parallèlement, l'agglomération clermontoise accueille plusieurs Pôle France, l'un des plus grands clubs de rugby de France et d'Europe et un club de football de ligue 2. Il semble dès lors incontournable de raisonner à l'échelle du pôle métropolitain pour mettre en synergie les équipements et les compétences du futur pôle de Performance (évolution souhaitée du CREPS, qui postulera au palier "OR" du réseau des établissements du grand Insep) et les nombreux sportifs et équipes de haut niveau de l'agglomération de Clermont-Ferrand. C'est une condition sine qua non à la fabrication de l'élite sportive métropolitaine de demain. Aussi, considérons-nous comme indispensable d'accompagner les projets de rapprochement du CREPS avec les sportifs de tout le territoire métropolitain en développant par exemple une antenne sur le pôle clermontois du territoire métropolitain. Il pourrait prendre en charge les sportifs de ce territoire en apportant son savoir-faire en matière d'hébergement, de suivi scolaire et d'accompagnement à la performance.
- **Le développement harmonieux et concerté de l'UFRSTAPS** de Clermont-Ferrand à l'échelle métropolitaine est le complément indispensable au point précédent. La faculté des sciences du sport ne pourra vraisemblablement pas loger l'ensemble des futurs étudiants qui arriveront sur ses bancs en 2018. Parallèlement, le territoire de Vichy a un besoin flagrant de compétence de haut niveau en recherche sur la performance sportive. L'installation d'une antenne universitaire permettra à l'UFRSTAPS de continuer son développement dans des conditions optimales. L'agglomération de Vichy, véritable terre de sport, accueillera les étudiants au sein d'un écrin de 300 hectares d'équipements sportifs en cœur d'agglomération permettant de pratiquer 27 des 28 disciplines olympiques. Les synergies avec le CREPS (futur pôle Performance) permettront de développer des formations communes et jetteront les bases de projets de recherches mixtes sur la performance, le thermalisme et la santé du sportif. Enfin, l'afflux d'étudiants confortera le rôle de pôle d'équilibre de l'offre d'enseignement supérieur du nord du territoire métropolitain.
- **Une gouvernance renouvelée comme prérequis des deux premiers points.** En effet, les élus du pôle métropolitain issus des deux grandes agglomérations auvergnates ont décidé de mettre en place une nouvelle forme de gouvernance permettant de partager les objectifs convergents de tous les acteurs. Leur travail concerté a permis d'accompagner la fusion du seul club professionnel de basket-ball de l'ex région Auvergne. Ils travaillent aujourd'hui de concert pour accompagner le développement du Creps et de l'UFRSTAPS de façon concertée et coordonnée sur l'ensemble du périmètre métropolitain. Le pôle métropolitain a ainsi l'ambition de contribuer à la fabrique de l'excellence sportive en apportant la coordination nécessaire à l'émergence de dynamiques suffisamment fortes pour un rayonnement national et international.

Fort de ces trois points principaux, le pôle métropolitain doit désormais ambitionner de postuler au titre de base arrière des jeux olympiques de Paris 2024. Cette labélisation contribuera à accélérer le développement de l'économie sportive métropolitaine.

Territoire connecté : promouvoir et relier



Une métropole est un espace d'influence et de convergence pour les habitants et l'ensemble des acteurs qui la composent. L'un des enjeux clés pour l'espace métropolitain Clermont

Vichy Auvergne est de favoriser le brassage, les connexions, les partenariats, les échanges à tous les niveaux (citoyens, entreprises, étudiants, touristes, événements...) de manière à renforcer la mise en visibilité de la métropole auvergnate à l'échelle nationale et irriguer l'ensemble des territoires de son rayonnement.

Quatre axes, essentiels pour le territoire, doivent être investis et soutenus régionalement :

L'attraction des talents sur le territoire qui requiert le déploiement de stratégies d'accueil de populations de manière à faciliter la venue et l'installation de nouveaux arrivants. Plusieurs actions communes, déjà développées localement, sont à renforcer en lien avec plusieurs acteurs impliqués tels que l'Université, la Marque Auvergne ou encore l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne :

- marketing territorial par le biais des réseaux sociaux et la mobilisation des réseaux auvergnats existants à Paris ou encore à Lyon (presse et entreprises) ;
- travail avec les entreprises autour de l'entrepreneuriat (#Uphéros, rencontres sur Lyon) et de l'accompagnement des projets ;
- accueil et accompagnement de porteurs de projets et de chercheurs en offrant des sessions d'accueil d'actifs, des résidences d'entrepreneurs, des actions de formations, des dispositifs d'aide et accompagnement pour l'emploi du conjoint...

Le renforcement de l'offre de transport d'envergure qui implique plusieurs chantiers prioritaires :

- amélioration des liaisons ferroviaires avec Paris et Lyon sur les temps de parcours (cible 2h30 pour Paris et 1h30 pour Lyon), mais aussi la qualité des services (fréquence, grille horaire, régularité, confort à bord) ;
- connexion à la grande vitesse avec le lancement des études sur le tracé d'une ligne à grande vitesse reliant Paris à Lyon via Clermont-Ferrand (projet POCL) ;
- amélioration des usages collectifs sur route (bus, covoiturage et accessibilité des centres urbains en intermodalité tram)

- redéploiement d'une ligne Clermont/Thiers/Saint-Etienne/Lyon
- le maintien de l'activité aéroportuaire de manière à redonner la dimension "hub" de l'aéroport clermontois à travers les liaisons Paris CDG/Amsterdam et Lyon/St Exupéry
- le confortement de l'équipement gare routière en termes de qualité de services et de connexion aux principaux pôles générateurs de flux, y compris dans une hypothèse de relocalisation du site à moyen-terme.

La promotion des mobilités plus durables à l'échelle de l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne qui doit s'effectuer à deux échelles :

- **Liaisons interpoles urbains** : maintien du niveau et de la qualité de service du ferroviaire régional TER, dans un contexte de perte d'attractivité, renforcement de la coopération multimodale, conception des nouveaux réseaux urbains / suburbains en articulation sur les gares SNCF du territoire, articulation des Autorités Organisatrices de Mobilité sous forme de conventionnement...
- **Liaisons espaces interstitielles** : mise en place d'alternatives au "tout voiture" à travers l'appui au covoiturage et voitures partagées, aux liaisons par autocars, l'organisation du rabattement notamment vélo vers les gares SNCF. Ce point nécessite le développement d'actions d'information, de sensibilisation d'incitation pour favoriser les changements de comportements.

Le déploiement des infrastructures et des usages numériques qui constitue une condition essentielle du renforcement de l'attractivité du territoire. Il est pour cela nécessaire de favoriser :

- Le déploiement et l'accès au THD / Fibre (desserte des territoires ruraux et péri-urbains, mais aussi des ZAE / Zones d'Habitat dans les secteurs denses) par le dimensionnement et l'installation d'équipements adaptés.
- L'essor de l'économie numérique au sein de la filière digitale (confiance numérique), comme au sein des entreprises des secteurs traditionnels (FrenchTech #CleanTech Mobility ; TechTown Clermont, filière image et son...).
- Le développement des e-services, l'accès à l'information, la formation ainsi que l'enseignement ou de façon générale l'accompagnement de la société à la mutation numérique.

AMÉLIORATION DES LIAISONS AVEC LYON

L'avènement de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes repose la place de l'accès à Lyon pour les villes de l'ex-Auvergne et notamment le lien entre Lyon et Clermont-Ferrand. Si côté route, cette desserte est assurée dans de bonnes conditions² (autoroute tout du long offrant un tracé "direct"), il n'en est pas de même pour la relation ferroviaire, pénalisée en termes de temps de parcours et de prix par un "détour" via Roanne et ne disposant que d'une offre modeste (8 allers-retours par jour) comparée aux ex-villes de Rhône-Alpes (30 allers-retours avec Grenoble, une quinzaine pour Annecy ou Chambéry...). Le manque d'attractivité du train génère des pratiques partagées de mobilité routière plus marquées que sur d'autres axes. En effet, alors que les trafics supportés par les autoroutes Lyon – Valence ou Lyon – Grenoble sont bien supérieurs à ceux observés sur Lyon – Clermont-Ferrand, la pratique de co-voiturage est au moins aussi forte.

De plus, les sociétés d'autocars nationaux proposent de nombreuses liaisons entre Clermont-Ferrand et Lyon (12 à 16 courses par jour et par sens suivant les mois en 2016) et la clientèle est présente. En effet, en 2016, cette ligne se hisse à la 10^{ème} place des axes les plus utilisés et c'est même la première entre deux villes de Province.

Les attentes de l'espace métropolitain ciblent d'une part, un abaissement des temps de parcours, pour placer Clermont-Ferrand à environ 1h30 de Lyon, afin que les conditions d'accès soient proches de celles observées entre Lyon et les principales villes alpines (Grenoble, Genève, Annecy). D'autre part, les préoccupations portent sur l'accès à Lyon Centre (Part-Dieu) et à l'aéroport Saint-Exupéry.

Concernant l'aérien, le retour des liaisons par avion avec Lyon est une attente à très court terme (rétablir au plus vite une offre qui existait jusqu'en janvier 2017) pour accéder facilement à la grande plate-forme aérienne régionale. En revanche, à long terme, cette fonctionnalité pourrait être reprise par du train rapide (temps de trajet de l'ordre de 1h30).

Concernant le ferroviaire, faute de pouvoir améliorer significativement à court / moyen termes, les temps de parcours, l'amélioration de la qualité de service (pouvoir s'asseoir entre Lyon et Tarare, disposer d'un plus grand choix d'horaires, pouvoir travailler à bord – wifi...) sont des actions qui sont perçues comme pragmatiques et stratégiques pour l'espace métropolitain. A long terme, l'articulation du réseau TER avec la LGV Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon est indispensable pour parvenir à raccourcir le temps de trajet d'environ une heure.

Pour la route, partant du constat que les conditions d'accès seront rapides et faciles jusqu'aux portes d'entrée nord de Lyon (secteur de Dardilly, Écully, Lyon-La Duchère) avec l'achèvement de l'A89, mais qu'elles demeureront soumises aux aléas de la route pour poursuivre sur Lyon centre, deux propositions pourraient être explorées :

- L'une portant sur la création de voies réservées (ex : sur l'A6) pour les autocars et les voitures pratiquant du covoiturage ;
- L'autre sur l'amélioration des connexions voies rapides urbaines / réseau métro-tram dans le nord-ouest lyonnais (itinéraires simples vers les parkings relais, places disponibles...).

² La jonction de l'A89 avec l'A6 fait actuellement l'objet de travaux. La mise en service est programmée pour début 2018

ATTRACTION DES ÉTUDIANTS

Avec plus de 40 000 étudiants, le territoire métropolitain est un pôle universitaire majeur du centre de la France. L'Université Clermont Auvergne possède une offre de formation omni-disciplinaire de qualité, à l'origine d'une attractivité forte auprès des étudiants auvergnats, mais également pour une large proportion (plus de 30%) des étudiants en provenance d'autres régions ou de l'étranger (11 % des étudiants sont originaires d'autres pays). En effet, la qualité du pôle universitaire est aussi admise par les universités étrangères avec lesquelles des formations internationales se développent et les échanges d'étudiants se structurent.

Par ailleurs, les bons classements nationaux attestent aussi d'une offre de formation excellente dans certains domaines ; par exemple l'Université d'Auvergne affiche un taux d'insertion de 99% pour les diplômés de master du pôle Droit Économie Gestion reconnue comme meilleure de France par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en fin d'année 2013.

Différents facteurs sont à l'origine de cette attraction, notamment grâce à une démarche collaborative Ville-Université, autour de la qualité de vie offerte aux étudiants avec un logement étudiant à prix abordable, des facilités de transports, une offre culturelle de qualité et de bonnes infrastructures sportives financièrement accessibles, ainsi que le dynamisme d'une ville à taille humaine.

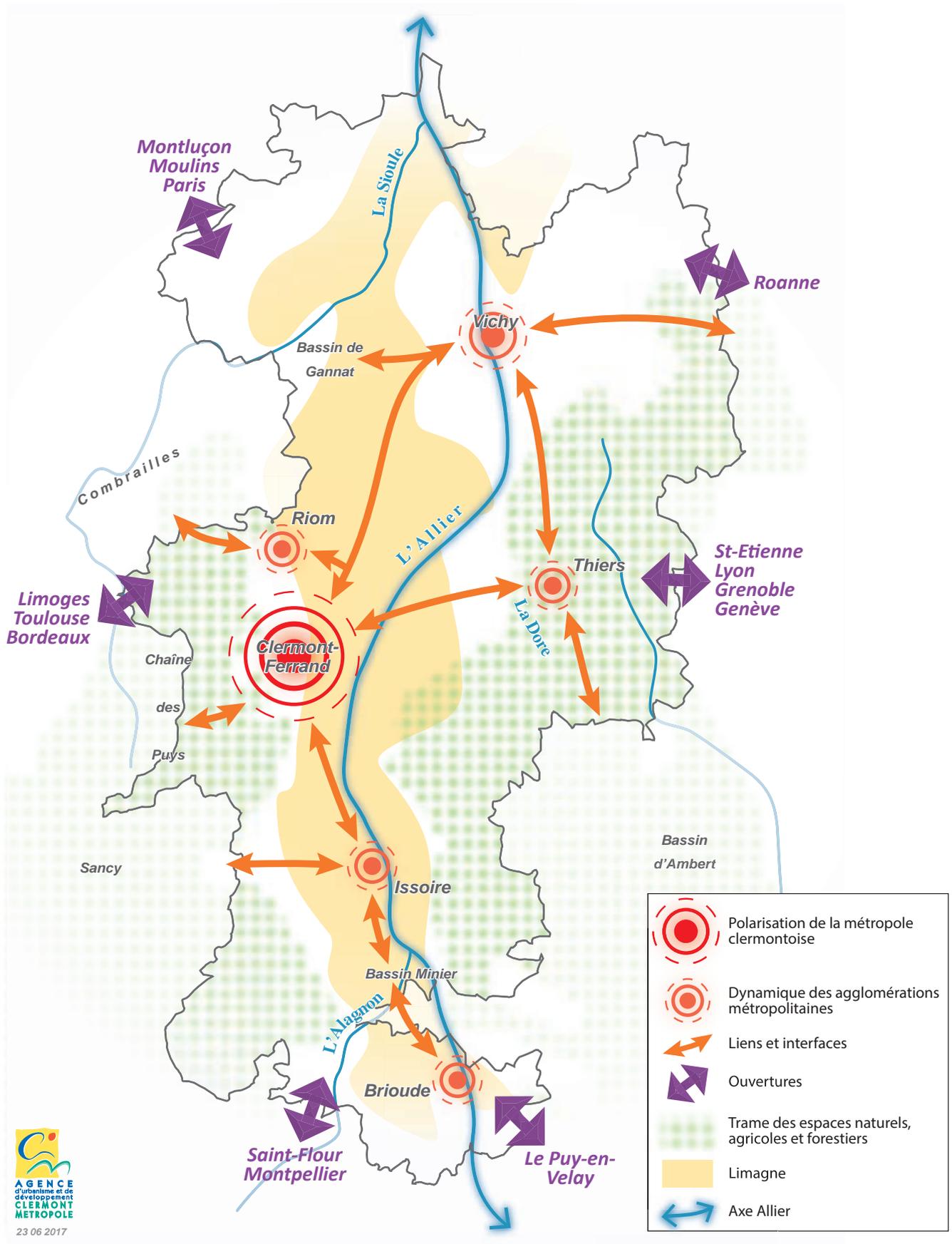
L'obtention du label I-Site CAP 20-25 va mettre en œuvre une transformation profonde de la dynamique du site universitaire de Clermont-Ferrand.

A la suite de la fusion en 2017 des deux universités clermontoises, dès 2020, la création de l'Institut National Polytechnique, regroupant les écoles d'ingénieurs SIGMA, POLYTECH et ISIMA, engendra une politique de recherche plus intégrée et une politique de formation qui permettra d'associer les forces en ingénierie spécifique, tant académiques que socio-économiques.

Avec une nouvelle gouvernance et des engagements inédits dans des partenariats public-privé, l'enseignement supérieur s'oriente vers une coopération intensifiée notamment avec la manufacture Michelin qui se traduit par la création de laboratoires partagés entre l'entreprise et la nouvelle université et la création conjointe avec Limagrain, d'un living lab, le Laboratoire d'innovation territoriale pour les grandes cultures en Auvergne (LIT).

Ainsi CAP 20-25 est un projet dont l'ambition s'attache à intégrer la diversité d'excellences choisies, pour faire du territoire universitaire, en relation étroite avec ses partenaires industriels de niveau mondial comme avec les réseaux de PME, une référence nationale et internationale, dans un environnement naturel d'exception, pour qui souhaite se former et faire de la recherche au meilleur niveau.

Processus de structuration multipolaire



POUR UNE ALLIANCE RENFORCÉE DES TERRITOIRES URBAINS ET RURAUX

Une gouvernance affirmée

L'ensemble des acteurs de l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne se mobilise pour construire un territoire attractif et durable.

Dans une logique d'empowerment, les citoyens sont associés à la fabrique du territoire grâce à des rencontres fréquentes qui font vivre la démocratie participative. Parmi quelques événements forts, on retiendra :

- **Les Etats-Généraux de la Culture**, lors desquels les citoyens de Clermont-Ferrand ont été associés à la co-production du projet culturel de la ville pendant une concertation qui a pris part entre Mai et Novembre 2015.
- **Les Rencontres citoyennes de la mobilité de Clermont-Ferrand**, entre Septembre 2015 et Juin 2016, qui ont permis de débattre avec les habitant(e)s de l'agglomération pour faire émerger des constats, des visions et des idées sur les mobilités du territoire.
- **Les Assises de la mobilité de Thiers**, entre Juin et Novembre 2016, dont le but était de réfléchir aux transports de demain en concertant différents partenaires économiques, institutionnels, associatifs, ainsi que les citoyens.
- **La Conférence économique** qui a lieu annuellement et permet de réunir les acteurs de l'économie de la métropole clermontoise.
- **Les Assises métropolitaines du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne**, en Juin 2016, ont réunis plus de 500 acteurs du monde politique, économique, institutionnel et associatif pour discuter ensemble de l'avenir de l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne.
- **Les balades urbaines** qui doivent se dérouler en Octobre 2017, dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, auront pour ambition de suivre et d'écouter les habitants des quartiers concernés de Clermont-Ferrand, afin de mieux comprendre leurs habitudes quotidiennes et le fonctionnement de leur quartier.

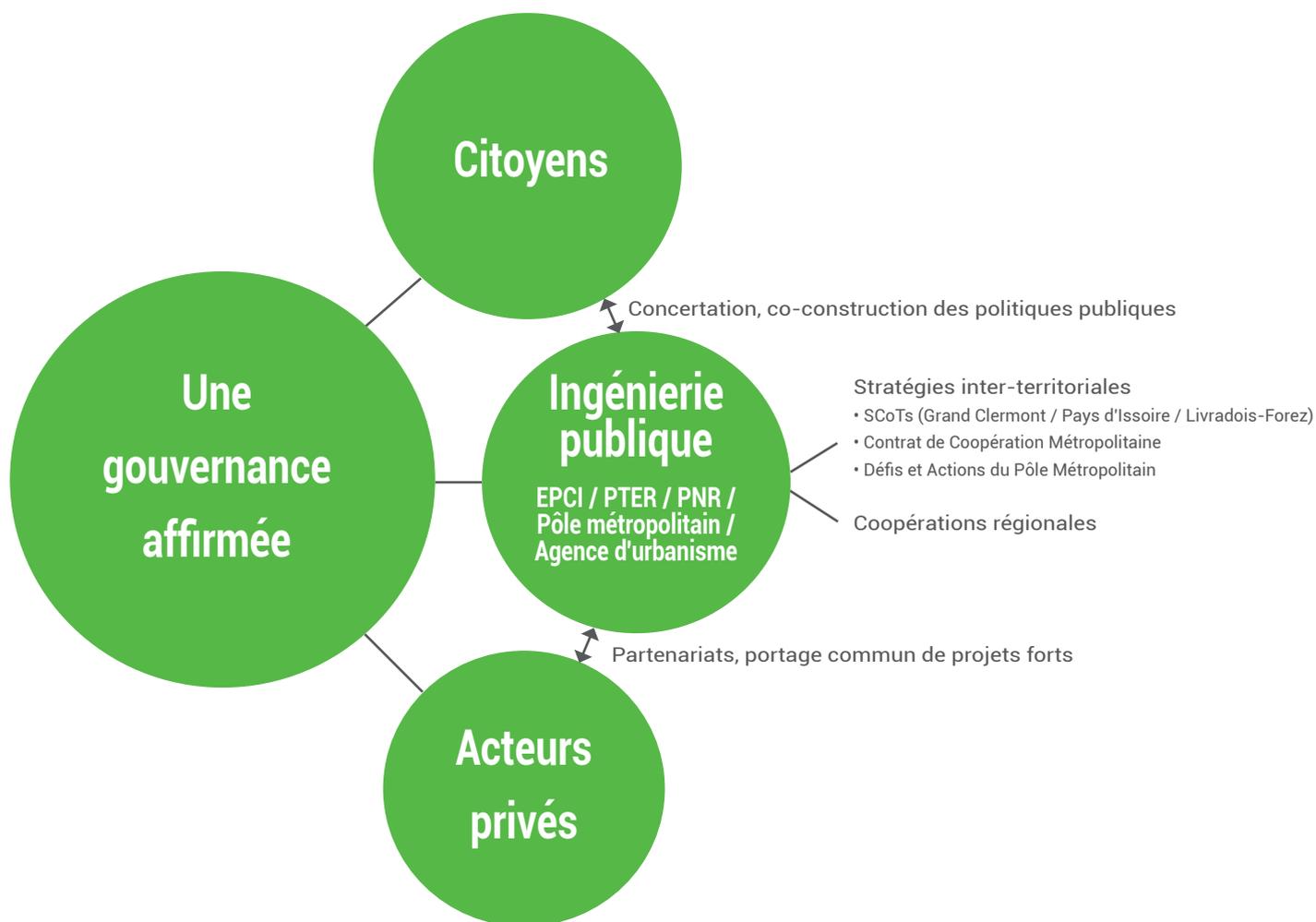
Pour accompagner le développement harmonieux de l'espace métropolitain, l'ingénierie locale se mobilise pour élaborer de grandes stratégies collectives qui visent de meilleures complémentarités entre les territoires. Les SCoT du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud et du Livradois-Forez, par exemple, participent à anticiper et accompagner le développement du territoire au Sud et à l'Est de l'espace métropolitain. Le SCoT du Grand Clermont, également, rassemble quatre EPCI autour d'un projet de développement à long terme du territoire dont l'ambition est de garantir " une métropole rayonnante dans un nouvel art du "bien-vivre ensemble" ". Entérinant le passage de la Communauté Urbaine Clermont Auvergne Métropole en métropole, le Pacte Métropolitain d'Innovation identifiera les projets ambitieux et innovants que la métropole souhaite porter pour démontrer l'attractivité de son territoire. Le Contrat de Coopération Métropolitaine qui identifie coopérations et axes de réciprocité de Clermont Auvergne Métropole avec les territoires environnants, associera l'ensemble des acteurs de l'espace métropolitain et l'ingénierie locale, pour co-élaborer des projets communs. L'ambition de ce contrat est de mettre le territoire en marche, collectivement, pour assurer que le développement métropolitain profite jusqu'aux territoires périphériques.

Afin de soutenir l'innovation sur le territoire, la prise en compte des acteurs économiques est un élément incontournable de la gouvernance locale. Les acteurs publics soutiennent les initiatives privées qui participent à la compétitivité et au rayonnement du territoire, tel l'accélérateur de start-up le Bivouac, les acteurs de la recherche publique s'investissent dans des projets privés comme le Laboratoire d'Innovation Territoriale de Limagrain, ou encore les acteurs privés s'engagent aux côtés des acteurs publics pour appuyer des axes forts de développement, comme en témoigne par exemple le soutien de Michelin à la

démarche UNESCO du Conseil Départemental et à la candidature FrenchTech de l'agglomération, en 2015.

L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne peut faire figure, à l'échelle régionale, de territoire

laboratoire d'innovation pour fédérer les acteurs et expérimenter de nouvelles formes de partenariats entre territoires urbains, périurbains, ruraux et montagnards.



Des outils et une ingénierie à conforter

L'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne dispose d'une ingénierie territoriale qui participe pleinement à réaliser les ambitions du territoire. Les EPCI, dont le rôle et les sphères d'intervention ont été renforcés par la loi NOTRe et des structures tels les Parcs Naturels Régionaux, les Pôles d'Equilibre Territorial et Rural, les Agences d'urbanisme ou encore les Sociétés Publiques Locales d'aménagement donnent vie aux visions des décideurs, par leur capacité à porter les projets

et déployer des moyens d'intervention. Dans une logique de cohérence et d'efficacité, cette ingénierie travaille en réseau, chacun apportant aux projets leur expertise et moyens propres. Ces structures accompagnent ainsi le territoire de la stratégie, avec les SCoT, par exemple, jusqu'à l'opérationnalité des grands projets d'aménagement. Elles doivent donc être confortées, afin de pouvoir assurer la mise en œuvre d'un espace métropolitain au développement harmonieux et durable.

Des coopérations entre territoires à mettre en œuvre

Au-delà de l'espace métropolitain, il s'agit de tisser des liens avec les espaces limitrophes, régionaux, nationaux et européens, pour en faire un acteur affirmé des réseaux nés de la mondialisation.

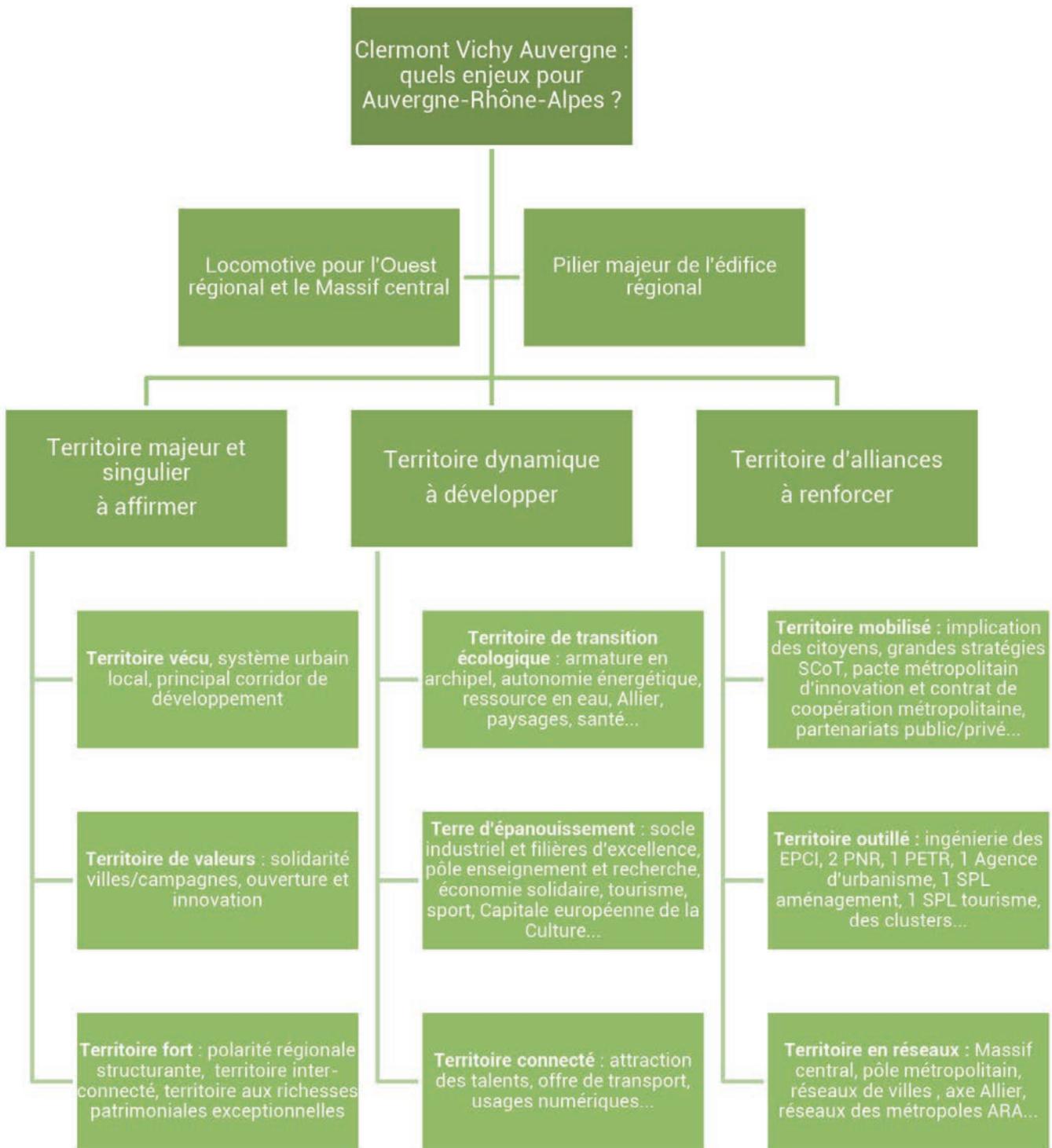
Les réalités géographiques du territoire auvergnat transcendent parfois l'échelle de l'espace métropolitain. Les reliefs, plaines et cours d'eau s'étendent à l'échelle du Massif Central dans sa totalité et il est souvent pertinent d'envisager des coopérations avec les espaces limitrophes pour assurer la continuité des projets au-delà de l'espace métropolitain. L'aménagement de l'Axe Allier est un parfait exemple de projet qui doit être porté à une échelle territoriale plus large que celle de l'espace métropolitain.

Métropoles régionales, Clermont et Lyon doivent développer des relations fertiles entre elles afin de favoriser les complémentarités et réciprocitys.

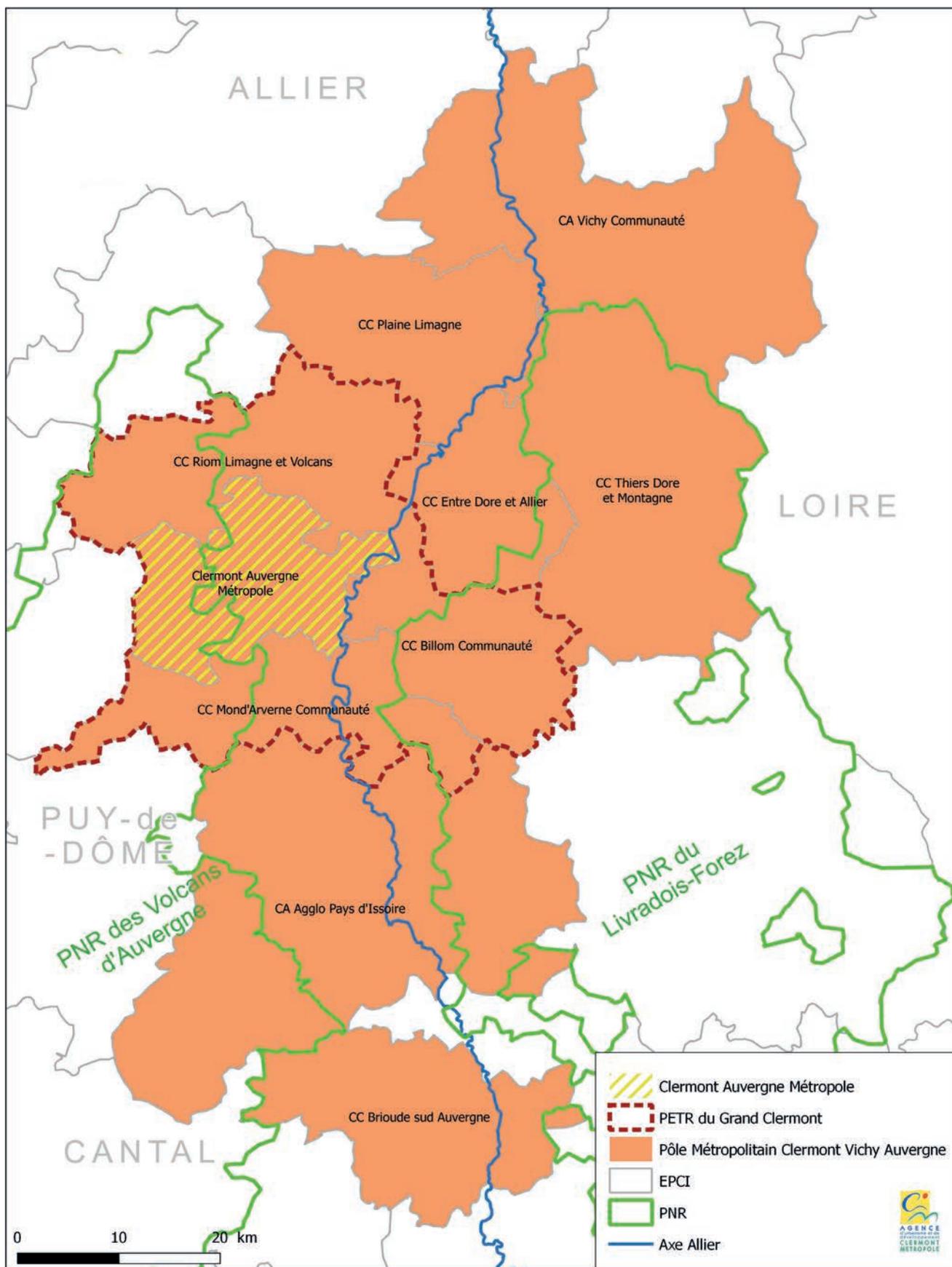
C'est en mettant en commun leurs forces et atouts respectifs, sur des domaines comme l'industrie du futur, les sciences du vivant, l'enseignement supérieur ou le numérique, par exemple, que les métropoles d'Auvergne-Rhône-Alpes offriront à leurs espaces de rayonnement une reconnaissance et une visibilité respectives.

Enfin, dans une logique d'ouverture et d'inscription dans les réseaux, l'espace métropolitain regarde vers les échelons national et européen, pour faire valoir ses ambitions, faire reconnaître ses savoir-faire et s'ouvrir à des pistes d'échanges de bonnes pratiques. Plusieurs réseaux de villes sont déployés autour de l'espace métropolitain, à l'instar du réseau des agglomérations de l'ex-Auvergne, du réseau de villes d'Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore du Réseau des Villes Michelin.

Synthèse de la contribution de l'espace métropolitain Clermont Vichy Auvergne à Ambition Territoires 2030



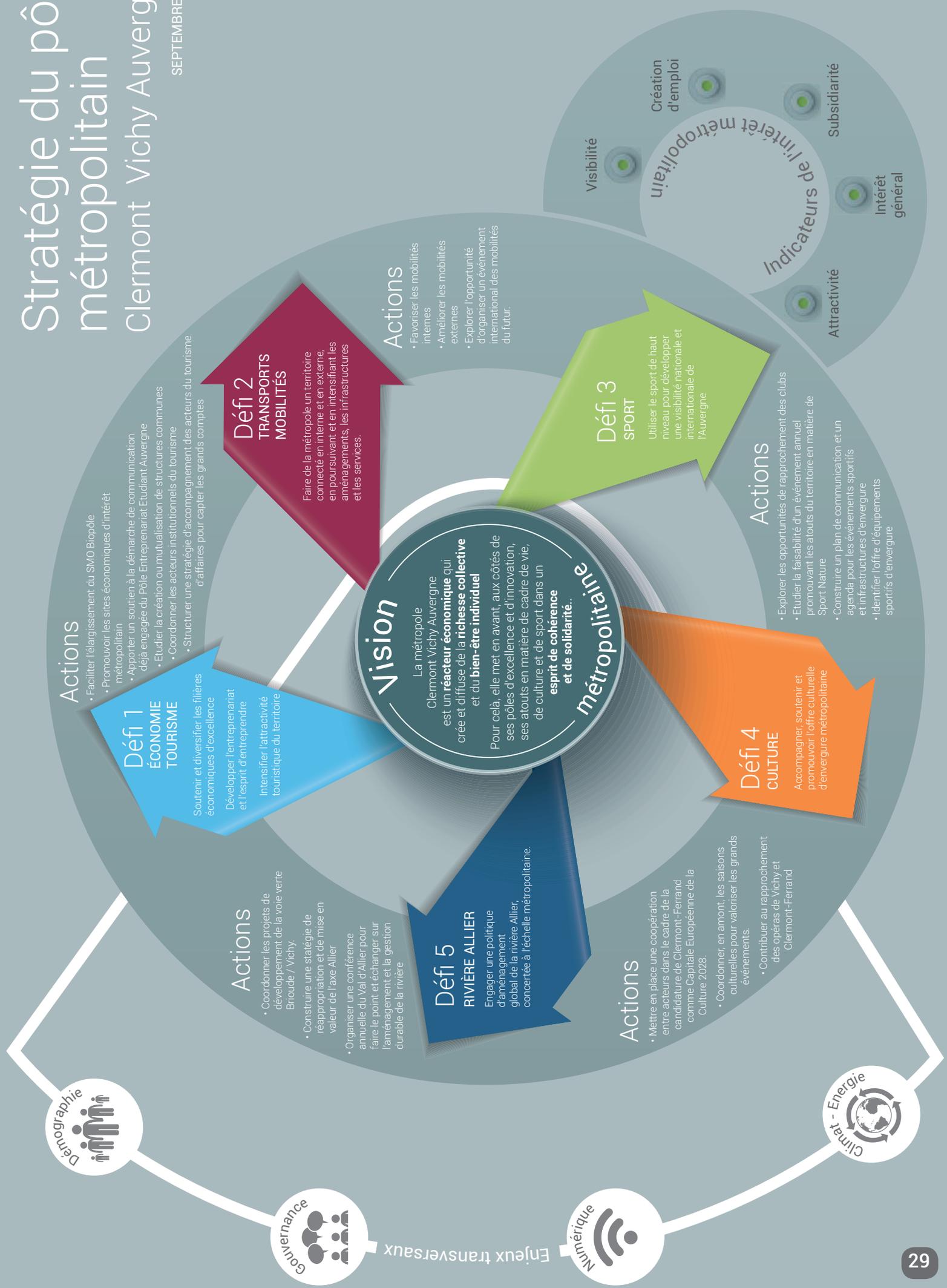
L'ESPACE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE



Sources : IGN Route500 2012, IGN Geofla

Stratégie du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

SEPTEMBRE 2015



Vision
La métropole
Clermont Vichy Auvergne
est un **réacteur économique** qui
créé et diffuse de la **richesse collective**
et du **bien-être individuel**
Pour cela, elle met en avant, aux côtés de
ses pôles d'excellence et d'innovation,
ses atouts en matière de cadre de vie,
de culture et de sport dans un
esprit de cohérence
et de solidarité..

Actions

- Faciliter l'élargissement du SMO Biopôle
- Promouvoir les sites économiques d'intérêt métropolitain
- Apporter un soutien à la démarche de communication déjà engagée du Pôle Entrepreneuriat Etudiant Auvergne
- Etudier la création ou mutualisation de structures communes
- Coordonner les acteurs institutionnels du tourisme
- Structurer une stratégie d'accompagnement des acteurs du tourisme d'affaires pour capter les grands comptes

Défi 1 ÉCONOMIE TOURISME

Soutenir et diversifier les filières économiques d'excellence
Développer l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre
Intensifier l'attractivité touristique du territoire

Actions

- Coordonner les projets de développement de la voie verte Brioude / Vichy.
- Construire une stratégie de réappropriation et de mise en valeur de l'axe Allier
- Organiser une conférence annuelle du Val d'Allier pour faire le point et échanger sur l'aménagement et la gestion durable de la rivière

Défi 5 RIVIÈRE ALLIER

Engager une politique d'aménagement global de la rivière Allier, concertée à l'échelle métropolitaine.

Actions

- Mettre en place une coopération entre acteurs dans le cadre de la candidature de Clermont-Ferrand comme Capitale Européenne de la Culture 2028.
- Coordonner, en amont, les saisons culturelles pour valoriser les grands événements.
- Contribuer au rapprochement des opéras de Vichy et Clermont-Ferrand

Défi 4 CULTURE

Accompagner, soutenir et promouvoir l'offre culturelle d'envergure métropolitaine

Actions

- Explorer les opportunités de rapprochement des clubs
- Etudier la faisabilité d'un événement annuel promouvant les atouts du territoire en matière de Sport Nature
- Construire un plan de communication et un agenda pour les événements sportifs et infrastructures d'envergure
- Identifier l'offre d'équipements sportifs d'envergure

Défi 3 SPORT

Utiliser le sport de haut niveau pour développer une visibilité nationale et internationale de l'Auvergne

Actions

- Favoriser les mobilités internes
- Améliorer les mobilités externes
- Explorer l'opportunité d'organiser un événement international des mobilités du futur.

Défi 2 TRANSPORTS MOBILITÉS

Faire de la métropole un territoire connecté en interne et en externe, en poursuivant et en intensifiant les aménagements, les infrastructures et les services.

Création d'emploi

Subsidiarité

Intérêt général

Visibilité

Attractivité

Indicateurs de l'intérêt métropolitain



Enjeux transversaux

Contacts.....

- **Grand Clermont** : Vanessa Luciani - direction@legrandclermont.fr
- **Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne** : Charles Hazet - chazet@clermontmetropole.org
- **Clermont Auvergne Métropole** : Patrice Rodier - prodier@clermontmetropole.eu
Jean-Michel Bossard - jmbossard@clermontmetropole.eu